

## FICHE 5

# RECRUTEMENTS FORMATION

### 1. RECRUTEMENT: CACHEZ CETTE CRISE QUE JE NE SAURAI VOIR

#### - STATISTIQUES BRUTES CONCOURS EXTERNES

Années	2012	2013	2014		
			exceptionnel	Rénové	Total
Postes ouverts aux concours externes ( <i>hors COP, PLP et EPS</i> )	6 568	8 531	8343	8570	16913
Admis bruts*	5856	7300	5806	7487	13273
Postes perdus	712	1 231	2 547	1093	3640
% postes perdus/postes ouverts	10,8 %	14,4 %	30,5 %	12,0 %	21,5 %

**TABLEAU – Résultats bruts concours externes du second degré hors COP, PLP et EPS.**

\* Les « admis bruts » correspondent aux admis affichés sur les sites ministériels ([publignetce2.education.fr](http://publignetce2.education.fr) et [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr)) sans avoir enlevé les doubles admissions.

#### - UNE CRISE MAJEURE MINIMISÉE PAR LE MINISTÈRE

Sur son site, le ministère évoque une session « *compliquée* » pour les concours exceptionnels sans autre commentaire. Pour la session rénovée, il estime le « *résultat particulièrement encourageant* », avec une « *reprise des recrutements qui s'explique par la nette augmentation du nombre de candidats* » qui « *ont permis d'établir des listes complémentaires* ».

En effet, les « **admis bruts** » sont toujours gonflés par l'admission à plusieurs concours de certains **lauréats**. Cependant, pour la session 2014 rénovée, il y a un concours supplémentaire, le concours exceptionnel, qui gonfle encore plus le nombre d'admis bruts. Afin d'avoir un regard objectif sur les résultats des concours rénovés, le SNES-FSU a comparé les homonymes (lauréat ayant exactement les mêmes nom et prénoms) des listes nominatives d'admis aux concours affichés sur publignet afin de déterminer les doubles admissions. Le détail par concours et discipline est consultable sur notre site : <http://www.snes.edu/Resultats-d-admission-aux-concours.html>

Discipline	Postes	Admis bruts	Postes perdus officiels	Doubles admissions avec la session exceptionnelle	Doubles admissions avec l'agrégation externe	Postes perdus réels
Maths	1243	836	407 (33%)	24	26	457 (37%)
Lettres modernes	1070	887	183 (17%)	25	35	243 (23%)
Lettres classiques	200	99	101 (51%)	12	4	117 (59%)
Anglais	1000	917	83 (8%)	177	32	292 (29%)
Allemand	300	193	107 (36%)	8	0	115 (38%)
Musique	132	125	7 (5%)	10	0	17 (13%)

**TABLEAU – Résultats CAPES EXTERNES RENOVES avec doubles admissions**

pour les disciplines en crise de recrutement depuis 4 ans.

## - DES MESURES URGENTES À METTRE EN ŒUVRE

Contrairement à l'opinion générale, **ce n'est pas la place du concours qui est à l'origine de la crise de recrutement** et on voit bien que le concours en M1 ne résout rien, voire crée des problèmes supplémentaires (voir ci-dessous, affectations). Les causes sont multiples et complexes : voir notre site : <http://www.snes.edu/Crise-de-recrutement-origine-et.html> et chacune nécessite une mesure. Tout d'abord, il est indispensable **d'aider tous les étudiants et les non-titulaires enseignants, CPE et AED de l'éducation nationale** à obtenir les diplômes requis pour passer les concours : revalorisation des bourses avec pour objectif l'allocation d'autonomie, ouverture de formation dans toutes les disciplines sur tout le territoire, décharge de service et formation permettant la préparation aux concours pour les non-titulaires. Par ailleurs, pour **rendre attractifs nos métiers**, sont indispensables :

- Un **plan pluriannuel de recrutement** permettant aux étudiants de se projeter dans l'avenir
- Des **pré-recrutements** pour rémunérer les étudiants sans contrepartie pendant leurs études, mais signature d'un engagement quinquennal avec l'État après réussite aux concours. Les EAP ne sont pas des pré-recrutements car ils imposent 9h de présence en établissement ce qui explique leur échec.
- Une **revalorisation** des salaires et des conditions de travail
- Une réforme de la formation permettant une véritable initiation à la recherche indispensable à des métiers de conception à haute responsabilité sociale et permettant une formation continue fructueuse.

## 2. STAGIAIRES: DE GRANDES INEGALITES

### - DES AFFECTATIONS CATASTROPHIQUES

**La réforme a créé une chimère : l'étudiant – fonctionnaire stagiaire** qui doit, après le succès au CAPES, valider pendant son année de stage la 2<sup>e</sup> année de master. Or, avec l'autonomie des universités, pour conserver une cohérence dans sa formation, il doit, en tant qu'étudiant, rester dans son académie d'inscription à l'université. Oui mais voilà, il est aussi fonctionnaire stagiaire. Or ces derniers sont utilisés comme **moyens d'enseignement et d'éducation**. Certes, ils ont un tuteur, mais ce dernier ne vient que ponctuellement, la quasi-totalité du temps, ils sont **seuls avec les élèves**. **L'affectation dans un établissement suit donc une logique de gestion des personnels plus qu'une logique de formation** : ils sont affectés là où il y a des besoins et si possible avec un tuteur.

L'affectation des stagiaires est problématique depuis 2010 avec le resserrement du calendrier, la suppression des groupes de travail avec les organisations syndicales. Ce travail dans l'urgence entraîne de nombreuses erreurs, dont les conséquences cette année du fait de la réforme sont lourdes : stagiaires affectés en dehors de leur académie d'inscription à l'université alors qu'ils doivent valider leur master, blocage des postes de stagiaires pour les étudiants qui doivent valider le master MEEF entraînant l'affectation de nombreux chargés de famille très loin de leur domicile. Des révisions d'affectation existent pour corriger ces erreurs normalement, mais la crise de recrutement est telle, que le ministère a été dans l'incapacité de retirer des académies notamment de Créteil et Versailles les stagiaires mal affectés ! Voir notre site : <http://www.snes.edu/Affectation-des-laureats-au-CAPES.html>

### - LA MOITIÉ DES STAGIAIRES À TEMPS PLEIN

Tout concours confondus, il y a 1,75 fois plus de stagiaires (14311) qu'à la rentrée dernière (8139). La moitié (7167) bénéficie d'une décharge d'un demi service consacrée à leur formation.

Seront à temps plein avec pour seule formation leur expérience sur le tas, les stagiaires ex-non-titulaires mais aussi ceux issus des concours exceptionnels qu'ils aient ou non accepté le service de « contractuels admissibles » l'année dernière. Une partie d'entre eux seront donc à temps plein sans aucune expérience. On est loin d'une réforme ambitieuse de la formation.

### - DES CONTENUS ET VOLUME DE FORMATION TRÈS INÉGAUX

Le concours en M1 et le service à mi-temps ont diminué les volumes de formation drastiquement. Du fait de l'absence de cadrage national et de l'autonomie des universités, les contenus et volumes des masters sont très inégaux selon les académies. En termes de formation, il n'y a clairement plus de service public national de l'éducation. Chaque académie a sa formation soumise au local, tant au niveau des budgets que des contenus. La formation adaptée des 83% des stagiaires qui ont ou sont dispensés du master n'est soit pas prévue, soit pas adaptée, la solution trouvée étant de faire le M2MEEF, même si certains stagiaires viennent de le valider !

FICHE 5

**RECRUTEMENTS FORMATION**

